



# LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



Langon, le 28 janvier 2009

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE HOSTENS LE 17 JANVIER 2009

**Clubs présents ou représentés** BTC Quercy-Périgord ; Club Fusil de chasse Bergeracois ; BTC St Front de Pradoux ; BT Acca St Capraise ; BTC Bergeracois ; CE BT Fondation John Bost ; BT Acca La Teste ; Montaud BTC ; BTC Vertheuillais ; Cercle de Tir Dyonisien ; ASL Libourne ; BTC St Michel de Lapujade ; Trap Club Dubourdiou Cestas ; Trap Club du Grand Jarnon ; Stand de tir de Couyeroun ; BTC St Médard St Pierre ; A.S.S.B. ; BTC Lesparre ; Pigeon d'argile Piannais ; Médoc BTC ; Ball-trap Entre Deux Mers ; Club Ball-trap Ambésien ; Dassault Bordx Sport ; Connex Bordx ; BTC Biscarrossais ; Ass. Gelouxoise La Toupirie ; AS Soustonnaise Ball-trap ; ASC Des DRT ; Comité Basco Landais BT Corpo ; Le Pigeon d'Or ; BTC Ychoussois ; Cercle de Tir Aquitain ; BTC de Born Aureilhan ; Union Sportive Mugronnaise ; Ball-trap Club du Marsan ; ASP Section Ball-trap ; Ass. Ball-trap Pech d'Ancou ; Tireurs Pompiey- Pays d'Albret ; BTC Marmandais ; BTC Villeneuvois ; Ball-trap Chasse Ribarrois ; Haitzaldea ; Acca Ball-trap Bernadets ; BT Elf Ato Mont ; BTC Souletin ; Assoc. Pigeon d'Argile ; BTC Viviennois ; BTC Ur Gorri ; BTC Cote Basque ; BTC de Mont

**Clubs absents** Forêt de Lasserre ; Amicale Chasse Deux Chateaux ; BTC La Roche ; BT CE Polirey ; LTR BTC Grégoire ; Tireurs de l'A.S.A.P. ; A.S.S.A. ; Sogerma Section Ball-trap ; Club tir US Bazas ; BTC de Bibard ; BTC d'Hostens ; BTC de Mant ; BTC Morcennais ; ASC Turbomeca BT ; USPA ;

Le quorum étant atteint (50 clubs sur 65), l'assemblée peut débiter.



# LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

## FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



Le Président ouvre la séance à 14h 25 en demandant une minute de silence en mémoire des adhérents disparus en cours de l'année 2008.

Le Président demande si l'Assemblée désire lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2008. Personne ne le désirant, il demande l'approbation de ce compte rendu. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Président donne lecture de son rapport moral à l'Assemblée.

Il remercie le club d'Hostens de nous recevoir dans cette salle communale, et il remercie toutes les personnes présentes et leur présente, en son nom et au nom du Comité Directeur, ses meilleurs vœux de santé et de réussite sportive pour 2009.

Il note une légère augmentation des licences en Aquitaine, 2438 licences (2433 en 2007) nous sommes toujours la deuxième ligue de France après le Nord Pas de Calais.

La saison sportive a été moyenne en participation aux championnats de Ligue en 2008 :

- Parcours : 133 participants ( 99 en 2007)
- Compak : 136 participants ( 153 en 2007)
- F.U. 285 participants (341 en 2007)
- D.T.L. 188 participants ( 207 en 2007)
- Compak Corpo 56 participants (54 en 2007)
- Parcours Corpo 20 participants
- F.U. Corpo 154 participants ( 150 en 2007)

30 tireurs au Club France : 3 en parcours ; 5 en compak sporting ; 4 en fosse universelle et 18 en DTL.

Dans les différents championnats de France nous avons obtenu 15 médailles : 2 en fosse universelle ; 9 en DTL ; 3 en parcours et 1 en compak.

Sachant que la Ligue donne des tickets d'entraînements aux Club France et aux médaillés, tout ceci représente la somme 8109.45 € (1707 tickets).

Le trophée d'Aquitaine de fosse universelle se maintient avec 41 tireurs en finale. Par contre le trophée DTL est lui en progression : 68 tireurs finalistes en 2008 contre 54 en 2007.

Le trophée compak-parcours est en légère progression : 28 finalistes.

Tous les trophées d'Aquitaine sont reconduits pour 2009.



# LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

## FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



Les écoles de tir marchent toujours bien : nous avons distribué 25000 cartouches payées par la Ligue (2350 €). En ont bénéficié : Cote Basque ; Comité Basco /Landais ; BTC Ychoussois ; BTC Mont de Marsan ; Tireurs de Pompiey ; TC Dubourdiou Cestas ; Médoc BTC. Nous rappelons que les écoles de tir sont accessibles aux cadets, aux juniors et aux dames jusqu'à leur troisième année de licence. Pour 2009, ce sont les clubs qui devront faire directement leur commande de cartouches auprès de la FFBT. Les limites sont de 2 commandes maximum par an et par élève inscrit à l'école de tir. La Ligue maintient sa participation financière pour l'achat des cartouches à hauteur de 2350 € . L'indemnisation étant faite proportionnellement dans les différentes écoles de tir.

**Ces cartouches ne peuvent être tirées que dans le cadre de l'école de tir ou lors des différentes compétitions (championnats départementaux, de ligue ou de France) à l'exclusion de tous les concours de club.**

Sur le plan national, nous avons organisé en 2008, la 2<sup>ème</sup> sélection de DTL à Dubourdiou Cestas et le championnat du monde de fosse universelle à Ychoux.

Merci à ces clubs organisateurs pour leur dévouement.

Pour 2009, la Fédération nous a octroyé la 1<sup>ère</sup> sélection de DTL à Pompiey, la 1<sup>ère</sup> sélection de compak sporting au Cercle de Tir Aquitain à Sore, le championnat de France de fosse universelle à Ychoux et le championnat de France de DTL à Vertheuil.

La Ligue a eu le plaisir de voir la naissance d'un nouveau club : Le Cercle de Tir Aquitain à Sore (Landes).

Le Président remercie le Comité Directeur pour le travail accompli, J.J. LADRA pour la commission fosse, S.PEROYS pour la commission parcours compak, J.PAILLANAVE pour l'arbitrage et la formation, et E.DAMESTOY pour le Corporatif, G.SARTOR et S.MEUNIER pour le secrétariat et la comptabilité, ainsi que nos représentants auprès de la Fédération, principalement le responsable de la DTL, R.BELLEGARDE et M.ALVES qui font le maximum pour cette discipline.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **Rapport Financier**

Le Président passe la parole à R.BELLEGARDE trésorier adjoint qui détaille les différents postes de la comptabilité. La saison se termine sur un résultat positif de 2242.76 € et cela porte l'actif circulant à 38 033.15 €. Produit d'exploitation de 167 988.20 € -- charges d'exploitation de 165 745.44 €.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.



# LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

## FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



### Rapport Sportif

J.J. LADRA responsable de la fosse universelle et DTL donne lecture des championnats de Ligue, des championnats de France et donne la liste des Club France de ces deux disciplines. Le trophée de FU est stable et il remercie Sylvie MEUNIER qui a comptabilisé tous les résultats. Le trophée DTL quant à lui progresse très bien. Ils sont tous les deux reconduits pour 2009.

S.PEROYS responsable de la commission compak parcours donne lecture des résultats des championnats de Ligue, des championnats de France et donne la liste des Club France de ces deux disciplines. Le trophée d'Aquitaine de parcours compak est en légère progression, il est reconduit en 2009.

E.DAMESTOY responsable du Corporatif donne lecture des championnats de ligue de FU, Compak et parcours ainsi que des championnats de France FU et Parcours.

J.PAILLANAVE responsable des arbitres et de la formation, propose un stage d'initiateur de club le 14 mars 2009 à 9h à Pompiey, l'examen aura lieu le 28 mars 2009 à 9h à Pompiey et le recyclage toujours le 28 mars, à 14h à Pompiey. **Il est rappelé que le recyclage est obligatoire tous les deux ans sous peine de radiation**

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

Le Président demande à l'Assemblée l'accord pour ajouter à l'ordre du jour le « règlement des concours de club ». L'accord est donné à l'unanimité.

Le Président donne lecture de ce règlement, des modifications sont demandées par certains membres de l'assemblée concernant les articles 3 et 5, il en est pris note, ce règlement est mis au vote et est adopté à l'unanimité.

Le Président annonce que sur le budget 2009 il sera nécessaire de prévoir l'achat d'un photocopieur, l'assemblée approuve.

### Elections

Le Président demande l'approbation de l'assemblée pour passer Madame Annie CHARLES, candidate en féminine en candidate non spécialisé. Approbation de l'assemblée à l'unanimité.

Il précise que 27 candidatures sont arrivées avant la date limite pour 21 postes à pourvoir. La liste a d'ailleurs été adressée à tous les clubs avec la convocation à l'Assemblée Générale.

Le Président présente tous les candidats à l'assemblée.



# LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



Avant de passer au vote, trois personnes sont désignées pour le dépouillement : Madame DE LA ROSA, Ms MARCON et LALAGUE.

Nom	club	Poste	voix	résultat
ALVES Michel	Ychoux	Educateur sportif	102/111	Elu
BALLESTER Michel	Mont de Marsan	non spécialisé	75/111	Elu
BELLEGARDE Roland	Vertheuil	non spécialisé	93/111	Elu
BOUTIN Maurice	Pompiey	non spécialisé	106/111	Elu
CAZAUBIEL Laurent	Ambés	non spécialisé	94/111	Elu
CHERICI Georges	Ychoux	non spécialisé	58/111	Elu
DAMESTOY Emile	Tarnos	Corporatif	111/111	Elu
DAMESTOY Louis	Tarnos	non spécialisé	98 /111	Elu
DINGHIN Jean-Marie	Sore	Médecin	107/111	Elu
DUPEYRE Jean-Louis	Pompiey	non spécialisé	109/111	Elu
LADRA Anthony	Médoc BTC	jeune – 26 ans	105/111	Elu
LADRA Jean-Jacques	Médoc BTC	non spécialisé	88/111	Elu
LAFAYE Jean-Claude	CTD	non spécialisé	80/111	Elu
LAGARDE Jean-Michel	Entre deux mers	non spécialisé	78/111	Elu
LARRIEULE Serge	Villeneuve	non spécialisé	79/111	Elu
MEUNIER Sylvie	Ambés	non spécialisé	111/111	Elu
ORTOLAN Gérard	Libourne	non spécialisé	108/111	Elu
PAILLANAVE Jacques	Viven	arbitre	111/111	Elu
PEREZ Jean-Claude	Cestas	non spécialisé	92/111	Elu
SARTOR Jeannette	Médoc BTC	féminine	108/111	Elu
SARTOR Yves	Médoc BTC	non spécialisé	99/111	Elu
STEL Christian	Médoc BTC	non spécialisé	58/111	Elu



# LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE

FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



Après lecture des résultats il est demandé au Comité Directeur de se réunir afin d'élire le nouveau Président.

Un seul candidat se présentait pour le poste de Président, Maurice BOUTIN. Le Comité Directeur de la Ligue d'Aquitaine après un vote à bulletin secret, élit celui-ci à l'unanimité. La secrétaire J.SARTOR et la trésorière S.MEUNIER sont reconduites à leur poste.

Le siège social reste au : 6, avenue des mésanges 33127 MARTIGNAS S/JALLE

Une réunion du Comité Directeur sera faite pour déterminer les commissions sportives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le Président

M.BOUTIN

La Secrétaire

J.SARTOR